

# TRAVERSÉES DE LA BAIE A LA NAGE 14 juillet et 15 août 2024

## **ORGANISATION**

#### **INSCRIPTIONS**

Épreuves de natation sans palmes ouvertes aux personnes de plus de 12 ans limitées à 650 inscrits. L'utilisation de palmes, tubas, pull buoy et bouées de signalisation n'est pas autorisée.

Les inscriptions pourront se faire dans la limite des places disponibles uniquement en ligne.

#### www.pb-organisation.com

Pour le 14 juillet Du 1er juin au 11 juillet inclus Pour le 15 août Du 15 juillet au 13 août inclus

Fournir obligatoirement les documents demandés lors de l'inscription en ligne.

Arrêt des inscriptions dès que le quota des 650 inscrits est atteint.

Aucune inscription ni vérification de documents le jour des traversées (cf règlement)

Inscriptions nominatives et personnelles, ni cessibles ni remboursables.

#### **DOSSIERS**

Les pièces justificatives demandées devront être fournies uniquement en ligne lors de l'inscription.

Les personnes dont les dossiers ne seront pas complets à la date de clôture d'inscription ne seront pas autorisées à prendre le départ.

#### LE JOUR DE LA COURSE A L'ANTENNE NAUTIQUE (45 Bd Thiers à Saint-Jean-de-Luz)

**7h15-8h30** Remise des puces de chronométrage et du bonnet.

**8h00-8h30** Départ des navettes (Antenne Nautique vers la plage de Socoa).

**9h15** Plage de Socoa : Briefing/consignes de sécurité.

9h30 Départ de la course

### A l'issue de l'épreuve

- ✓ Restitution immédiate de la puce par les concurrents
- ✓ Remise du t-shirt sur présentation du bonnet
- ✓ Ravitaillement sur présentation du bonnet
- ✓ Remise des récompenses
- ✓ Diplôme téléchargeable sur www.pb-organisation.com